

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 06 décembre 2012**

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.)

L'an deux mille douze, le six décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt sept novembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE
Mr Vincent TURPINAT
Mr Bernard BROUILLE
Mr Pierre LEFORT
Mr Michel DA CUNHA
Mr Didier BARDET
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mr Arnaud BOULESTEIX
Mr Olivier DUCOURTIEUX
Mr Bernard JAUVION

Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Conseiller Général du Conseil général Haute Vienne
Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)
Mme Patricia BROUSSOLLE (et son suppléant)
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)

Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Principaux axes de débat :

- Dans le cadre de l'avenant au contrat de concession qui tend vers un SDAN pilote, première amorce du jalon 1 du SDAN (10%), le fonctionnement de la structure va être profondément modifié (charges de travail supplémentaires pour les agents en poste tant sur la partie administrative et financière que technique). Aussi il semble impérieux **d'étoffer la structure** pour mener à bien ces nouveaux projets.

Se pose bien évidemment la **question des moyens** dont devra disposer la structure pour y faire face.

Une projection pourrait être faite dans le cadre de l'évolution immédiate de la structure DORSAL. Cela amènerait à procéder au **recrutement de deux postes et demi**. Un poste à mi-temps sur la partie administrative, un poste sur la partie technique (suivi des travaux), un poste sur la partie communication/développement local. Sachant qu'il y a urgence sur la partie administrative. Les deux autres postes pourraient être pourvus en cours d'année 2013.

Le recrutement de personnel aura pour conséquence **l'achat de mobilier et de matériel informatique** complémentaire.

Dans l'hypothèse d'une évolution possible du syndicat, un **plan de formation du personnel** semble également nécessaire et utile.

En parallèle, il est à noter que l'ensemble des conventions signées avec les **prestataires extérieurs** (technique - ANT Conseil et A2Cnet, juridique - Fidal - et communication - Denis Lespiaut) arriveront à **terme en 2013** ; raison supplémentaire pour s'interroger sur le devenir du fonctionnement du syndicat.

Les **charges de personnel** supplémentaires sont évaluées à **100 000 euros sur un exercice complet**, sans compter les frais annexes. Cette évaluation demande à être affinée lors de la présentation du budget. Ces frais seront inférieurs sur l'exercice 2013 en raison d'un recrutement gradué sur l'année (cf ci-dessus)

A noter que le **résultat prévisionnel de la section de fonctionnement de l'exercice 2012** devrait s'équilibrer, **sans excédent notable**. DORSAL ne dispose pas d'un fonds de roulement suffisant pour fonctionner correctement, ce que demande le receveur de DORSAL.

- Le Syndicat Mixte DORSAL doit également s'interroger sur une **nouvelle adresse de son siège social**. En effet, Limousin Expansion devrait quitter le bâtiment Cassiopée en milieu d'année pour emménager dans les anciens locaux de la Chambre Régionale des Comptes. Pour rappel, depuis 2007, le Conseil Régional, héberge DORSAL gracieusement (loyer), dans les locaux de Limousin Expansion mais les charges locatives sont assurées par le Syndicat. Auparavant DORSAL était hébergé, toujours gracieusement, par l'Université de Limoges.

Une **proposition** d'hébergement a été présentée à DORSAL par l'**agglomération de Limoges**. Trois bureaux d'une surface totale de 64 m2 sont disponibles, rue Gémini sur le Parc d'Ester Technopole (dans les nouveaux locaux d'Elopsys et Autonom'lab). Si DORSAL accepte cette proposition, le montant annuel des loyers s'élèverait à 9 200 euros TTC, charges d'électricité comprises.

- **Des frais d'intérêts de ligne de trésorerie** sont à nouveau à prévoir sur l'exercice 2013. Environ 19 600 € auront été consommés sur 2012. Les frais de ligne de trésorerie liés aux travaux en cours devraient être moindres. Toutefois, il faut tenir compte des travaux qui seront engagés sur l'amorce du jalon 1 (SDAN pilote). Dans ce cadre, l'évaluation des frais de ligne de trésorerie est difficile à chiffrer à ce jour. Une estimation, eu égard aux travaux à prévoir en 2013, sera faite lors du vote du budget. Le financement de ces frais pourra être proratisé pour partie, selon la même clef de répartition que celle de 2012, puisque la totalité des travaux engagés en 2012 ne sera terminée qu'en 2013. Pour une autre partie liée aux travaux de l'amorce du jalon 1 (sdan pilote), la répartition doit faire l'objet d'une étude. Des propositions seront présentées lors du vote du budget.
- **Suite à la présentation des enjeux liés à l'amorce du jalon 1 et aux mutations profondes que va subir le syndicat mixte, un débat est engagé :**

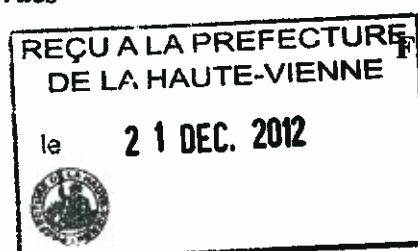
Les représentants du Département de la Haute-Vienne et de la Ville de Limoges font part des difficultés financières que rencontrent leurs collectivités. Cependant ils confirment leur intérêt et leur soutien quant à l'évolution du projet Dorsal

Il est décidé en séance que le **Président de DORSAL rencontre l'ensemble des exécutifs du syndicat** pour leur exposer la situation financière de DORSAL et connaître leur décision finale quant à leur contribution complémentaire de fonctionnement susceptible d'être accordée à DORSAL pour mener à bien les nouveaux projets à mettre en œuvre.

- En section d'investissement, un état des « Reste à Réaliser » sera présenté lors du vote du budget.

Après avoir débattu des orientations budgétaires pour l'élaboration du budget 2013, les membres du Comité Syndical décident, à l'unanimité :

- **de prendre acte du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2013,**
- **d'autoriser le Président à préparer le budget primitif 2013 selon les orientations définies ci-dessus et selon les moyens financiers qui lui seront accordés**



Fait à Limoges, le 06 décembre 2012

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE